



É d u c a t i o n a u x m é d i a s

(Télévision, films vidéo, jeux électroniques, internet)

Recommandations aux parents

d'après l'Académie américaine de pédiatrie, 2001

1. Choisir soigneusement les médias proposés aux enfants
2. Regarder les médias et jouer aux jeux vidéos avec les enfants
3. Commenter et discuter le contenu avec eux
4. Limiter le temps devant les écrans à 1 à 2 heures par jour pour les enfants d'âge scolaire
5. Éviter les films et jeux vidéo violents en particulier pour les jeunes enfants
6. Pas de médias avec écrans dans les chambres d'enfants
7. Encourager des programmes d'éducation aux médias dans les écoles
8. Encourager la recherche... : - sur l'éducation aux médias - sur l'influence des médias dans les domaines de la sexualité, l'abus de substances, les troubles de l'attention, la délinquance.

On peut ajouter à ces recommandations de l'AAP :

9. Ne pas exposer les enfants de moins de 2 ans à la télévision, qui ne correspond pas à leurs besoins développementaux
10. Limiter le temps à de courts dessins animés ou films adaptés à l'âge pour les plus jeunes (1/4 d'heure)



Société Suisse de Pédiatrie
Schweizerische Gesellschaft für Pädiatrie
Società Svizzera di Pediatria

« Surfer avec prudence sur Internet »

Programme d'éducation aux médias pour les classes de 5^e primaire, développé et réalisé par l'association Action innocence

www.actioninnocence.org

Les « 10 commandements » du jeune internaute

1. Sois prudent, tu ne sais pas ce qu'il y a derrière l'écran !
2. Ne donne ni ton nom, ni ton âge !
3. Ne donne pas ton mot de passe !
4. Quand tu "chat", méfie-toi !
5. Ne donne pas ton adresse !
6. N'envoie aucune photo !
7. N'accepte jamais un rendez-vous sans en informer un parent !
8. Ne crois pas toutes les informations que tu reçois !
9. Ne réponds pas aux e-mails qui te choquent !
10. Si une image te dérange, quitte le site ou avertis un parent !

Conseils aux parents

1. Mettez l'ordinateur dans une pièce commune plutôt que dans la chambre de l'enfant.
2. Gardez toujours un espace pour le dialogue avec votre enfant pour parler de ce qu'il fait sur Internet.
3. Informez votre enfant que vous désirez être tenu au courant de ce qu'il fait sur Internet et en cas de doute vérifiez l'historique des sites visités.
4. Instaurez si nécessaire des règles d'utilisation d'Internet (fréquence, durée, recommandation de prudence, respect de soi & d'autrui)

Et encore :

Des liens : www.stop-pornographie-enfantine.ch et www.dites-le.ch

Une brochure : Click it (pour les parents/ pour les jeunes) disponible dans tous les postes de police cantonale.